

LUX

LA REVUE DE L'ÉCLAIRAGE

FORMATION
À L'ÉCLAIRAGE :
ACTUALISER
LES COMPÉTENCES

L'OUVERTURE
DES JOURNÉES NATIONALES
DE LA LUMIÈRE À L'EUROPE

ANALYSE DES CYCLES
DE VIE : ÉVALUER
LA PERTINENCE
ENVIRONNEMENTALE

la revue de l'éclairage

fondée en 1928 par Joseph Wetzel

**LUX SOCIÉTÉ D'ÉDITION
ET DE FORMATION**
17, rue de l'Amiral-Hamelin
75116 Paris

Association française de l'éclairage

Président
Gaël Obein

Édition LUX

Directrice de la publication
Marie-Pierre Alexandre
mpalexandre@lux-editions.fr

Rédaction

VertBatim
BP 50033
78590 Noisy-le-Roi Cedex

Directeur éditorial

Jacques Darmon
jacques.darmon742@orange.fr

Secrétaire de rédaction

Lucie Cluzan
luciecluzan@gmail.com

Ont collaboré à ce numéro

Lucie Cluzan, Laurent Lescop
et Georges Zissis

Remerciements

Isabelle Deluga, Jean Bidégaray,
Denis Malaurie, Guilhem Massip
et les services de la Ville de Pau,
ainsi que tous leurs collaborateurs.

Directrice

marketing et développements
Sylvie Raimbault
sylvie.raimbault3@outlook.fr
Tél. 33 (0) 6 14 87 18 85

Gestion et administration des ventes et paiements des publicités et abonnements

B.E.C.
119, boulevard Jean-Jaurès
92100 Boulogne-Billancourt
Pierre-Henry Ruinart de Brimont
ph.ruinartdebrimont@bec-paris.com
Tél. 33 (0) 1 41 90 65 90

Conception visuelle

Antoine Maiffret
www.maiffret.net

Impression

Imprimerie de Champagne
Langres (52)

En couverture

Escalier reliant les deux
niveaux de direction
dans la Tour Saint Gobain
à La Défense, mis en
lumière par l'agence 8'18"
Photo © François Migeon

Dépôt légal : à parution.
Il est interdit de reproduire
tout ou partie du présent
magazine sans l'accord
de l'éditeur.
Imprimé en France.
ISSN 00247669



Mise en examen

« Après des siècles de bons et loyaux services, l'éclairage artificiel est mis en examen. »

Ses motifs d'inculpation ? État d'ivresse énergétique, dégradation de biens publics, délit d'atteinte à la biodiversité, mise en danger de la vie d'autrui... Carton plein ! Désormais sous pression, l'éclairage affronte une série d'enjeux inédits. En extérieur, il est attendu au niveau de l'amélioration de ses performances énergétiques, de la réduction des nuisances lumineuses qu'il provoque, d'une meilleure correspondance aux besoins et usages des territoires qu'il illumine. Des notions émergent : trame noire ou trame sombre, sobriété lumineuse, énergétique et environnementale, démarches participatives et expérimentations techniques, technologiques et sociales. Elles encouragent la révision de modèles des solutions d'éclairage en milieux urbains et ruraux, en France. Les industries et les collectivités s'organisent autour d'essais d'innovations en conditions réelles, au travers desquelles se cristallisent les enjeux politiques et techniques des ambiances nocturnes en devenir.

En intérieur, l'éclairage est observé sous des aspects similaires : impacts sur la santé humaine, bouleversement du rythme chronobiologique et la recherche de confort visuel qui, depuis des décennies, semble être devenu secondaire. En effet, il est associé à un index quantitatif indiqué dans le Code du travail présentant les obligations de l'employeur en matière d'utilisation des locaux d'activité. Dans la gouvernance des environnements professionnels, il s'agit de respecter, techniquement, une quantité donnée d'éclairage naturel et artificiel, dimensionnée selon une moyenne correspondant à l'usage visé. Le Code du travail se complète des normes EN 12464-1 et NF X 35-103, constituant le référentiel indispensable à la conception de l'éclairage des locaux et bâtiments professionnels.

Mais, à présent, la caractérisation des attentes en termes d'ambiances lumineuses pourrait-elle accompagner, en amont des choix techniques, la stratégie politique d'un projet d'éclairage ? À cet endroit, au moins deux trajectoires se dessinent : soit poursuivre la quantification de l'éclairage et ses ancrages techniques ; soit engager la priorisation des notions qualitatives et les situer, en lieu et place de la normalisation, au niveau de déterminant d'ambiance.

Mettre l'éclairage en examen consiste-t-il alors à l'incriminer pour des fautes résolument récentes ou à l'observer pour en déceler les pistes d'évolution ?

Nicolas Houel

Docteur en urbanisme nocturne et fondateur de l'Observatoire de la nuit,
rejoint l'équipe éditoriale de LUX pour faire bénéficier les lecteurs de son expertise
en urbanisme nocturne et aménagement des espaces intérieurs et extérieurs.

Septembre-octobre

2021

05

FLASH

- 05 | **Toplux** Les JNL 2021 s'ouvrent à l'Europe
- 08 | **Brèves** Design, culture, environnement
- 12 | **Sur-mesure** Les alliances parfaites des Frères Bouroullec
- 14 | **Rencontre** La conception lumière à la française

17

LUMIÈRES INTÉRIURES

- 17 | **Restaurant Sushi Club**
Une expérience visuelle concoctée par signée Maurizio Lai
- 18 | **Tunnel routier à Sydney**
Comment rompre la monotonie

20

LUMIÈRES CRÉATIVES

- Restaurant La Villa Madie**
Ascendances lumineuses pour jardin méditerranéen
- Jardins à Stockholm** L'éclairage public au rythme du crépuscule
- Tour Saint-Gobain**
Un escalier spirale de lumière

22

LUMIÈRES EXTÉRIURES

- Ville de Terrassa** En voie de devenir écoresponsable

25

DOSSIER

FORMATION EN ÉCLAIRAGE : L'URGENCE D'ACTUALISER LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

38

ON AIME

- Une sélection revisitée**
Éco-conception, pratique, à lire...

46

À LA LOUPE

- Réflexions** Les interactions lumière/matière vues par Quentin Hirsinger de matériO'

49

PERSPECTIVES

- 49 | **Performance environnementale**
Une évaluation à systématiser
- 51 | **Fit for 55** Quand l'Europe tire vers plus d'économies d'énergie
- 53 | **Solid State Lighting**
La voie vers l'éclairage 4.0